



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 28 mars 2023]

Date de la convocation

22 mars 2023

Date de mise en ligne

30 mars 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 30

Procurations : 2

Votants : 32

Présents : Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Pierre TRANIER, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO, Christel PALIS *Maires Adjoints*, Monique GUILLE, Lahcene BAAZIZ, Dany PORTES, Arnaud ELGOYHEN, Daniel RIBES, : Isabelle BEAUVAIS, Laurent SQUASSINA, Thierry VOGELAAR, David AMALRIC, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Thierry BODDI, Marie MONTELS, Jean BATAILLOU, Jean-Marc AGUERRE, Elisa GILLET, Gabriel CARRAMUSA, Agnès MERONI, Corinne DARMANI, Thomas DOMENECH *Conseillers*

Absents et représentés : Antony MOUSSU, Martine MOSTARDI,

Absents : Dominique BOYER

N° 047/ 2023

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Demande de subvention pour la rénovation de l'installation électrique de l'abbatiale Saint-Michel de Gaillac

Après la restauration extérieure de l'abbatiale Saint-Michel, la municipalité s'engage dans celle de l'intérieur de cet édifice, en lien avec les services de la DRAC Occitanie.

Afin de rénover complètement l'installation électrique vétuste de cet édifice classé au titre des Monuments historiques dès la première liste en 1840, il est proposé au Conseil Municipal de solliciter une demande de subvention aux meilleurs taux possibles auprès de l'État (DETR) et du Conseil Départemental (Atouts Tarn) :

Montant de l'opération : 211 207 € H.T.

Subvention État (25 %) : 52 802 €

Subvention Conseil Départemental (15 %) : 31 681 €

Ville de Gaillac (60 %) : 126 724 €

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2023.

VOTE : à l'unanimité des membres présents

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

SOLLICITE auprès du Conseil Départemental du Tarn et de l'Etat le concours financier mentionné ci-dessus,

DONNE POUVOIR à Madame le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Francis Ruffel', written in a cursive style with a horizontal line underneath.

Fait à Gaillac le 29 mars 2023